No de résolution

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement tenue le 17 mai 2017 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Eric Gloutnay,	parent
Manon Hébert,	parent
Julie Jutras,	parent
Catherine Tardif,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Véronique Vanier,	enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Martine Fréchette,	directrice
Louise Bisaillon-Marcil	représentante de la communauté

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h 05.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.

3. Adoption de l'ordre du jour du 17 mai 2017

Il est proposé par Lucie Beauvais, secondé par Carole Rock, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

CE-16-17-30 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 19 avril 2017

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Sylvie Blais, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté, avec l'ajout de Louise Bisaillon-Marcil, représentante de la communauté en tant qu'absente à la réunion.

CE-16-17-31 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 19 avril 2017

L'école a fait savoir à la CSP qu'aucun commentaire n'est soumis pour l'énoncé de valeurs et énoncé de mission de la CSP présentés aux membres à la dernière réunion.

6. Paroles au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Approuver les encadrements et les frais chargés aux parents pour 2017-2018

Les membres reçoivent un court document sur les principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires. Aucun changement au document présenté l'année passée. Ces principes visent le matériel didactique non couvert par le droit à la gratuité, soit les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe. On encourage l'achat de matériel réutilisable et de prendre soin du matériel. Les listes sont ensuite révisées minutieusement en gardant en tête la pertinence de chaque item et les économies de coûts pour les parents. Ces listes doivent être présentées à la direction pour approbation au C.É.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Sylvie Blais d'approuver les principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires.

CE-16-17-32 APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres reçoivent ensuite les listes des cahiers d'activités et les montants associés pour chaque année scolaire et le préscolaire. Martine Fréchette souligne les modifications par rapport aux listes de l'année passée. Pour le matériel d'arts plastiques le mot facultatif est changé pour contribution volontaire, étant donné le recours collectif en cours. Les montants totaux se comparent bien avec ceux des années précédentes qui sont rapportés pour référence, sauf une augmentation pour certains niveaux avec l'ajout d'un cahier d'anglais suggéré par la nouvelle enseignante.

Il est proposé par Manon Hébert, secondé par Carole Rock, d'approuver les listes des cahiers d'activités, cahiers maison et photocopies à charger aux parents pour l'année 2017-2018 telles que présentées.

CE-16-17-33

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Approuver les listes des effets scolaires pour 2017-2018

Les membres reçoivent ensuite les listes des effets scolaires et les montants associés pour chaque année scolaire et le préscolaire.

Les membres révisent chaque liste et Martine Fréchette explique les changements, peu nombreux, par rapport à l'année passée.

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Julie Jutras, d'approuver les listes des effets scolaires pour tous les niveaux pour l'année 2017-2018 telles que présentées et avec les corrections mineures discutées et notées pendant la réunion.

CE-16-17-34

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Approuver les règles de conduite 2017-2018 (code de vie)

Une copie du code de vie à l'école est remise aux membres, la même qui se retrouvera dans l'agenda des élèves. Martine Fréchette présente aux membres une modification mineure sur la collation. Une précision sur le type de produit céréalier qui peut accompagner (et non remplacer) le fruit, légume ou produit laitier.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Sylvie Blais, d'approuver les règles de conduite 2017-2018 telles que présentées.

CE-16-17-35

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Approuver les encadrements au service de garde pour 2017-2018 et le service des dîneurs

Une copie des règlements et inscription au service de garde pour l'année 2017-2018 est remise aux membres pour révision.

Le contenu est sensiblement le même que l'an passé, le format s'est beaucoup amélioré.

La liste des règlements au service des dîneurs est aussi remise aux membres. Le seul changement est le coût par enfant qui est passé de 260 $ à 270 $, et de 130 $ à 135 $ pour le 3e enfant. À noter que ces règlements se retrouvent dans l'agenda des élèves.

Il est proposé par Lucie Beauvais, secondé par Manon Hébert, d'approuver les encadrements du service de garde et du service des dîneurs 2017-2018 tels que présentés.

CE-16-17-36

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.5. Approuver la révision du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

La version abrégée telle qu'elle apparaîtra à l'agenda en septembre prochain, est remise aux membres pour révision.

Martine Fréchette signale que le document complet, qui se trouve sur le site internet, est le même que l'an passé, sauf l'analyse pour cette année qui est remise aux membres pour discussion.

L'intimidation souvent sous forme verbale, se fait de plus en plus à l'extérieur de l'école (réseaux sociaux ou en transit vers la maison ou l'école).

En date du 21 avril 2017, on compte seulement 2 cas d'intimidation déclarés (en réalité on peut penser qu'il y en aurait plus, mais les élèves ne le déclarent pas tous), et 5 cas de violence.

Le reste du document est sensiblement le même que l'an passé, on désire poursuivre les actions gagnantes.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Véronique Vanier, d'approuver le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école tel que présenté.

CE-16-17-37

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. DISCUSSION

Rien à signaler.

7.3. INFORMATION

7.3.1. Organisation scolaire 2017-2018

Martine Fréchette présente l'organisation scolaire de l'École pour l'année 2017-2018. On retrouve l'organisation suivante :

2 classes de maternelles	2 classes de 1re année (complet)
2 classes de 2e année	1 classe de 3e année
1 classe multiniveaux 3e et 4e année	2 classes de 4e année
2 classes de 5e année	2 classes de 6e année

7.3.1. Suivi des dossiers

Cross-country

Beau succès encore cette année. On souligne la bonne performance chez les filles: Émy Vachon et Azulie Massé respectivement en 6e et 10e places.

Concours mathématique

La finale provinciale était le samedi 13 mai 2017. Cinq élèves de l'école y participaient. Les résultats sont attendus bientôt.

8. Varia

Souper de fin d'année

Les membres discutent du souper de fin d'année. Il est suggéré d'aller au restaurant la Croisée des Chemins à Chambly. La réunion précède cette sortie et aura lieu le mercredi 14 juin à 18 h à l'école.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 14 juin 2017 à 18 h à l'école du Parchemin, suivi du souper de fin d'année au restaurant à 19 h 30. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20 h 35.

CE-16-17-38

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

---	---	---/---/---
Martine Fréchette, Directrice	Sylvie Blais, Présidente	Date d'adoption du procès-verbal